

Étude

Ceux qui renoncent aux aides sociales parlent enfin

Le non-recours aux prestations sociales financières est assez fréquent. Les raisons? La honte, la peur ou simplement le découragement

Éric Budry
@BudryEric

Selon des estimations, le phénomène est loin d'être marginal. À tel point que pour la conseillère administrative de la Ville de Genève Esther Alder, «le véritable scandale, ce ne sont pas les abus de l'aide sociale, souvent relevés par la presse, mais le non-recours aux prestations d'une partie de ceux qui y auraient droit». Exagération? Une étude bernoise de 2016 conclut que 26,3% de ceux qui auraient pu bénéficier de l'aide sociale dans ce canton n'y recouraient pas.

Pour quels motifs? C'est à cette question que tente de répondre une étude* de la Haute École de travail social de Genève et de la Haute École de santé de Genève.



Les prestations non sollicitées sont notamment l'aide sociale, délivrée par l'Hospice général. LUCIEN FORTUNATI

Elle a été menée en partenariat avec l'Hospice général, le Service social de la Ville de Genève, le Centre social protestant et Caritas. Présentée mardi, cette recherche

donne pour la première fois la parole aux personnes directement concernées. Les motifs avancés sont nombreux et s'additionnent parfois, mais c'est très souvent un

immense désarroi devant un système trop complexe et jugeant que reflètent les explications. C'est du moins ce qui ressort des 39 entretiens approfondis menés avec des familles qui n'ont pas fait appel à des aides.

Selon Barbara Lucas, l'une des responsables de l'étude, «quatre thématiques reviennent de manière récurrente ou avec force». Il y a bien sûr la honte de demander et la stigmatisation, mais également la difficulté à s'informer (particulièrement pour les non-francophones), une forme d'exclusion administrative ou encore un défaut de reconnaissance des attentes exprimées.

«C'est compliqué pour nous, qui sommes d'ici, alors pour ceux qui ne parlent pas le français...» reconnaît l'une des 15 personnes (sur 39) de langue maternelle française. En écho, une Marocaine affirme que «sans niveau de français, sans lire le français, sans l'écrire, c'est trop difficile».

Parmi les étrangers, la crainte de perdre le permis de séjour est omniprésente. «Faut pas demander le social, explique une Camerounaise. Ta situation, elle sera pas bonne, mais la Suisse n'aime pas tant que tu dépendes du social, c'est pas une bonne chose, donc je faisais pas.»

Stigmatisation et honte

Le regard porté par certains professionnels du social et l'impression «d'être baladés» sont également mis en avant: «On est comme un petit ballon avec lequel tout le monde joue, dit une femme. Alors là, c'est insupportable. Alors j'ai laissé tomber les prestations complémentaires.» Et une autre: «Il y a des personnes qui vous renvoient votre misère sur votre visage. Et ça, quand c'est comme ça, je veux sortir et ne plus revenir.»

Et puis il y a la honte. Mais aussi une certaine fierté de refuser d'être aidé: «Vous savez, des fois pour moi, c'est compliqué de demander de l'aide... c'est la honte. Mais je ne vais pas. Je suis arrivé à un stade, je mettrai une banderole «Trouvez-moi un travail!» même s'ils me foutent dehors de la maison! Donc, pour moi, c'est hors de question.»

Très fouillée, l'étude s'est également penchée sur l'état de santé de cette population particulière. Sans surprise, il est malheureusement bien plus mauvais que celui de la moyenne des Genevois.

Promesses d'amélioration

Afin de combattre le phénomène, les chercheurs ont formulé onze recommandations à l'adresse des autorités. Elles vont de l'automatisation de l'octroi des prestations à une simplification des procédures, en passant par une formation des professionnels au non-recours.

En conclusion, le conseiller d'État Thierry Apothéloz a admis que «pendant longtemps, le Conseil d'État a estimé que le non-recours était une bonne façon de faire des économies». Un mauvais calcul selon lui, puisque la situation de ces personnes empirant, cela coûte ensuite plus cher à la collectivité. Il compte sur le projet de refonte de la loi sur l'aide sociale et l'insertion individuelle, en cours de réflexion, pour rendre le dispositif d'action sociale plus lisible et plus efficace.

* L'étude est disponible sur: www.hesge.ch/hets

Genève devrait doubler ses zones de rencontre

Une pétition demande de multiplier les rues où la vitesse est limitée à 20 km/h

Pourquoi Genève possède-t-elle près de trois fois moins de rues que Bâle en zone de rencontre? L'association actif-traffic a déposé mardi une pétition munie de 450 signatures pour doubler en dix ans le nombre de ces rues où la vitesse est limitée à 20 km/h. Adressé au Grand Conseil et au Conseil municipal, le texte demande que le Canton et la Ville établissent un plan afin de doubler, d'ici à 2028, le nombre de rues dans ce régime de trafic. Ces axes, précisent les pétitionnaires, devraient être choisis à proximité d'écoles, d'EMS, de commerces de proximité ou encore d'administrations.

Alors que Bâle en compte 85 et Berne III, Genève connaît une trentaine d'artères en zone de rencontre. Les rues Leschot ou du Môle en constituent des exemples. Ces rues admettent le trafic motorisé à 20 km/h au maximum, les véhicules peuvent stationner sur les cases, mais les piétons y sont prioritaires et peuvent traverser partout, sans toutefois gêner inutilement les voitures.

«Il devient possible de mieux cohabiter quand on va tous à la même vitesse ou presque et qu'on n'a pas l'impression que la rue serait réservée à un seul moyen de transport, la voiture», plaide Andrea von Maltitz, cosecraire de l'association. «Piétonniser, c'est l'idéal, mais cette en-

treprise est rendue délicate par les nombreuses issues de parkings souterrains donnant sur nos rues, poursuit son collègue Thibault Schneeberger. La zone 20 est un compromis qui, entre autres avantages, renforce le lien social. Les études montrent qu'on a moins de relations avec ses voisins dans les axes à fort trafic.» Et de citer encore la sécurité renforcée pour les enfants, les nuisances sonores et la pollution amoindries ou encore le dynamisme de la vie commerciale dans ces rues où il fait bon flâner.

«Les règles de circulation ont été établies pour adapter la ville à la voiture, ajoute Philippe de Rougemont, autre pétitionnaire. Or, de rêve, la voiture s'est muée en cauchemar collectif. Il faut donc réadapter la ville aux habitants.»

Les urbains le veulent-ils vraiment? En 2012, les citoyens de la ville ont rejeté à 56% la création de 50 rues piétonnes. «On sortait tout juste des gros chantiers du tram et le nombre a paru massif, faisant craindre des blocages, réplique Thibault Schneeberger. Faire une trentaine de zones 20 en dix ans serait tout à fait réaliste.» Ces zones ne risquent-elles pas de se muer en stationnement sauvage gratuit? Tout dépend de leur aménagement, répliquent les pétitionnaires. L'obligation légale de compenser les stationnements supprimés constituera sans doute un obstacle à leur but: certes, les zones 20 peuvent comporter des places, mais en général en nombre limité. **Marc Moulin**

@marc_moulin

En bref

Le PS revient sur son soutien à la réforme fiscale

Mot d'ordre Réuni en assemblée générale mardi soir, le Parti socialiste genevois a décidé de ses mots d'ordre pour les votations du 19 mai. Contrairement à une première assemblée qui s'est tenue le 17 janvier, une majorité à cette fois choisi d'appeler les citoyens à refuser l'application genevoise de la réforme de l'imposition des entreprises (taux d'imposition à 13,99%). Le vote a été serré, puisque le non l'a emporté par 89 voix contre 72 suffrages en faveur du soutien. L'assemblée a ainsi suivi la position du comité directeur, qui proposait le non. **E.BY**

Le marronnier de la Treille a fleuri: c'est le printemps!

Saison Le printemps est arrivé! Avec un peu plus d'une semaine d'avance sur le calendrier, la première feuille du marronnier officiel de la Treille a écloso mardi. C'est la première fois depuis le début des observations, le 16 mars 1818, que l'éclosion de cette première feuille de l'année a lieu un 12 mars. Cette date reste dans la moyenne des observations de ces cinq dernières années, où cette feuille a été observée entre un 5 et un 24 mars. La prochaine Fête de la Première feuille organisée par la Maison de quartier Chausse-Coq aura lieu le 23 mars 2019. **S.D.**

PUBLICITÉ

PARCOURS D'OBSTACLES

WWW.BALEXERT.CH

12 MARS
➤
23 MARS

À PARTIR DE 6 ANS
CHF 2.-*
l'entrée

*En faveur de
HANDISPORT
GENÈVE

Votre moment
balexert
— 120 ENSEIGNES —

PUBLICITÉ

Tribune de Genève Partenaire média

GLAUCOME CONFÉRENCE PUBLIQUE

Le Glaucome, ce mal sournois qui vous guette

Judi 14 Mars 2019
18h30-20h
Uni Dufour Salle U300

**A l'occasion de la Journée
Mondiale du Glaucome**

Organisé par:
Le Groupe Glaucome Genève
L'Ordre des Ophtalmologues Genevois